

Gironde

LES ANNONCES DU MINISTRE, HIER À HOSTENS

« On l'a déjà fait lors du grand plan forestier d'après-guerre »

Christophe Béchu, le ministre de la Transition écologique, a annoncé hier à Hostens des nouvelles mesures pour lutter contre le risque incendie et planter une forêt adaptée au changement climatique

Jérôme Jamet
jjamet@sudouest.fr

En déplacement à Hostens hier, le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu n'est pas venu simplement écouter ceux qui ont lutté contre les terribles feux de forêt qui ont ravagé plus de 30 000 hectares cet été dans le département. Il est aussi arrivé « avec quelques annonces ». Des mesures qui complètent les décisions prises par le président de la République il y a une semaine pour lutter contre les incendies.

Parmi ces nouvelles mesures présentées dans le foyer municipal d'Hostens, le ministre a annoncé que des moyens seraient donnés aux maires pour obliger les propriétaires à débroussailler. Avec un zonage établi autour des secteurs à risque, comme les habitations notamment, et une simplification des démarches. « Les maires auront les moyens de faire respecter l'obligation de débroussailler. Les collectivités pourront même faire le travail et envoyer la facture aux propriétaires », a-t-il affirmé, sans vraiment convaincre les maires des petites communes d'Origne et de Belin-Béliet.

Du pin avant tout

Ceci dit, pour aider les communes forestières à investir d'avantage dans la lutte contre le risque incendie, le ministre a aussi annoncé qu'une enveloppe de 50 millions d'euros serait disponible l'an prochain (au niveau national). « Elle pourrait permettre de financer par exemple des voix de contournement d'un massif forestier, ou encore de créer des points d'eau. »

Autre décision à l'adresse des agents de l'Office national des forêts (ONF) présents dans la salle



Les feux de forêt ont ravagé plus de 30 000 hectares cet été en Gironde. ARCHIVES FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »

des fêtes d'Hostens, l'ONF verra son budget abondé de 10 millions d'euros pour financer les missions de défense de la forêt contre les incendies.

Sur le volet de la replantation des forêts, Christophe Béchu a fait savoir « qu'un programme de recherche dirigé sur l'adaptation des forêts au changement climatique » sera lancé dans les prochains jours. Ce programme sera doté d'un budget de 50 millions d'euros. Il aura entre autres vocation d'aider les forestiers à replanter en s'adaptant « au climat méditerranéen » qui gagne la France.

Mais pour les représentants de la filière, la forêt brûlée des Landes de Gascogne doit être replantée de pins. « On sait ce qu'il

faut mettre. Faites confiance au bon sens du forestier », a prié Stéphane Bieban, d'Alliance forêts bois. « Tout le monde parle diversification, mais la seule essence adaptée, c'est le pin maritime », a soutenu Jean Ballarin, représentant du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. « Il y a bien quelques feuillus, mais jamais ils ne feront ici du bois d'œuvre. De grâce, écoutez-nous. »

Enfin, sur l'engagement du président de la République de planter un milliard d'arbres en une décennie, le ministre a assuré que c'était possible et que l'engagement sera tenu. « On l'a déjà fait lors du grand plan forestier qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. » L'ONF sera notamment chargé de créer « un con-



Christophe Béchu entouré du maire Jean-Louis Dartailh, du président de la DFCI Bruno Lafon et contrôleur général du Sdis 33 Marc Vermeulen. J.J.

servatoire », une grainothèque qui permettra de bâtir la stratégie de plantation. Cependant, ce milliard de plants englobe aussi

la régénération naturelle des arbres, a précisé le ministre.

Lire aussi en pages 8-9.